

DISCOURS D'INTRODUCTION PLENIÈRE **13 JUIN 2024**

MES CHER·E·S COLLEGUES,

Si j'imaginai que le vote pour désigner nos représentants au Parlement européen aurait de véritables répercussions dans le déroulé de notre session d'aujourd'hui, au regard d'une part de notre actualité, et d'autre part de notre engagement pour une Europe à l'écoute des analyses et des propositions de la société civile organisée dans les décisions et la mise en œuvre des politiques, je n'imaginai pas que cette élection engendrerait un tel bouleversement national, bien sûr, mais également régional, tant la transformation des équilibres politiques à venir risque d'avoir des conséquences majeures sur notre vitalité démocratique, sur notre dialogue social, et à terme sur notre assemblée dans la pérennité même de son existence.

Avant d'aborder directement ces conséquences, je souhaite revenir sur l'évolution de l'échiquier politique européen, et sur ce que cela implique pour la société civile organisée.

Ces élections déterminent le poids de chaque force politique dans le futur hémicycle européen, réorganisent le jeu des alliances, et entraînent des répercussions sur l'ensemble des institutions européennes.

La poussée des partis nationaux populistes s'est confirmée dans l'ensemble des pays membres. C'est l'essence même du projet européen qui peut s'en trouver modifié.

« L'Europe est confrontée à un nouveau contexte géopolitique. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère, caractérisée par une incertitude radicale. Pour faire face aux défis liés aux transitions, nous avons besoin d'une gouvernance plus collaborative et interactive, dans laquelle la société civile organisée assume une fonction essentielle pour légitimer les politiques et garantir que ces transitions soient socialement justes et durables sur le plan environnemental.

Dans nos sociétés éduquées et informées, l'échelon politique n'a plus le monopole de la réflexion, du savoir, des solutions, de l'action, de l'innovation. Il doit donc être d'autant plus à l'écoute de la société, une société plurielle, multiculturelle et multiconfessionnelle.

Il est désormais indispensable de nous engager vraiment dans une co-construction collective de la décision pour des politiques publiques mieux acceptées et plus efficaces.

Il nous est indispensable de penser une démocratie plus continue, qui ne se limite pas aux soirées électorales, qui institue une consultation régulière et apaisée des corps intermédiaires et des citoyens sur tous les sujets qui les concernent. La démocratie politique ne peut être toute la démocratie, qui est aussi sociale et participative. »

Je fais miens ces propos du président du CESE qui les a tenus à l'occasion des journées sur les élections européennes en mars dernier au CESE, et dont le CESER Grand Est était partie prenante.

Aujourd'hui plus encore, à l'heure où la démocratie est menacée, l'ensemble des organisations de la société civile organisée doivent renforcer leurs coopérations pour que vivent toutes les formes de démocratie participative sans lesquelles l'inéluctable chemin vers les totalitarismes de toute nature vont continuer de proliférer. Nous devons insuffler de la cohérence partout dans l'UE et produire des résultats, car c'est sur la confiance réciproque entre les décideurs et les citoyens que repose l'efficacité de la démocratie participative.

Notre CESER prend, à l'image du colibri, toute sa part dans ce débat, dans ce combat : c'est le sens du travail que nous menons sur les bassins de vie transfrontaliers, travail que nous appelons à être relayé et amplifié dans toutes les strates de la colonne vertébrale du continuum démocratique auquel nous sommes attachés : CES européen, CESE, CESER, Codev... La session d'aujourd'hui y consacre un temps particulier, avec les suites de l'agora que nous avons organisée en avril dernier, sur les bassins de vie transfrontaliers, vecteurs de l'intégration européenne.

Être utile, éclairer la décision publique, favoriser un débat apaisé, c'est le rôle des organisations de la société civile organisée, à travers les pays de l'Union Européenne, pour une Europe en capacité de relever les défis qu'imposent la réussite des transitions et la recherche inlassable de la paix.

C'est également le rôle qu'au niveau régional, quelle que soit notre appartenance, nous, membres du CESER Grand Est, nous devons assumer, pour que les corps intermédiaires, les organisations professionnelles, les syndicats, les associations restent acteurs légitimes des transformations sociales et sociétales à l'œuvre, et que leur expression ne soient pas considérées d'emblée comme suspectes, comme un obstacle à l'expression d'un peuple connecté à un homme ou un parti providentiel.

Il en va de la survie du régime démocratique, hérité des lumières, pour lequel les générations qui nous ont précédés se sont battues pour préserver notre idéal de liberté, d'égalité, de fraternité, pour préserver nos droits fondamentaux, idéal aujourd'hui menacé.

L'annonce des résultats électoraux a conduit le Président de la République à une décision lourde de conséquences pour notre pays. Il ne m'appartient pas de commenter cette décision, ni de m'immiscer dans les débats en cours entre les différentes forces politiques de notre pays, ce serait outrepasser mes prérogatives, et trahir l'indépendance que je revendique pour notre assemblée, et sur laquelle j'ai sollicité votre confiance. Il m'appartient par contre de partager avec vous les conséquences qu'une nouvelle donne politique peut engendrer sur la vitalité démocratique de notre pays, et en premier lieu de notre région.

Si comme l'estime le Président du CESE, les institutions ne permettent pas assez de démocratie sociale, certains partis politiques remettent en cause directement la place des organisations de la société civile aux côtés des institutions de la République. Pour mémoire, c'est plusieurs propositions de loi de suppression des CESER au sénat par un des membres du Conseil régional. Ce sont les discussions autour du bienfondé du montant des indemnités attribuées aux membres du CESER lors d'une récente commission permanente, et ce n'était pas la première fois.

C'est le risque de voir affaiblies les associations d'éducation populaire, dont nous avons réaffirmé dans plusieurs de nos avis le rôle essentiel qu'elles remplissaient dans la construction d'une citoyenneté éclairée...

C'est aussi le risque de voir remise en cause la nature du dialogue social tel que nous le promovons dans notre région, reposant sur un dialogue entre les organisations syndicales d'employeurs et de salariés, l'Etat et le Conseil Régional dans de nombreux champs d'actions.

Parce que nous ne pouvons cautionner des politiques publiques fondées sur le rejet de l'autre, parce que la démocratie que nous revendiquons s'appuie sur le dialogue entre les politiques et la société civile sous toutes ses formes, parce que le projet de société que nous partageons s'appuie sur la reconnaissance du citoyen et de son émancipation, la société civile organisée que nous incarnons ne peut rester silencieuse et inactive face au projet de société qui peut nous être proposé, imposé.

Le CESER constitue un des piliers de la démocratie régionale, de la cohésion des territoires, de la prise en compte des aspirations citoyennes. A notre place, et seulement à celle-ci, nous prouvons que par le dialogue et le respect mutuel, nous sommes en capacité de construire du commun, au-delà de nos différences. En cela, comme le disait Albert Camus, là où il n'y a pas d'espoir, nous devons l'inventer... A nous, à cette place unique qui est la nôtre, d'inventer l'espoir.

Evoquer aujourd'hui, comme je l'avais prévu, l'impact des économies sollicitées auprès des collectivités, évoquer le rapport Woerth, et ses pistes pour une nouvelle étape de décentralisation ne semble plus aujourd'hui dans l'actualité immédiate.

Pourtant, ces sujets nous remettent au cœur de notre mission du jour, celle de donner l'avis des socioprofessionnels sur le compte administratif, témoin de la réalité des politiques conduites par le conseil régional à partir de ses grandes priorités et sur le budget supplémentaire.

Fidèle à son engagement, le CESER à travers toutes ses commissions, a étudié finement l'ensemble des éléments qui ont été mis à sa connaissance.

Le CESER a approuvé la volonté du Conseil régional de s'engager pour l'investissement, source de développement de notre attractivité. Aujourd'hui, avec une nouvelle raréfaction des dotations de l'Etat, le CESER engage, plus encore qu'hier, à évaluer l'impact des engagements financiers en amont, à évaluer les résultats et effets des soutiens financiers réalisés pour une analyse plus fine de ces effets au regard des objectifs fixés. La raréfaction annoncée des moyens oblige à des choix. Nos demandes et propositions n'ont qu'une seule raison d'être : qu'elle renforce par l'éclairage des socioprofessionnels l'efficacité des politiques régionales dans cette période troublée, qu'elle renforce le rayonnement régional, qu'elle soit, à l'aube du congrès des Régions de France, ici à Strasbourg en septembre prochain, un exemple de la vitalité démocratique de notre institution régionale, à travers cette coopération entre nos deux assemblées.

Budget régional et construction européenne sont donc les deux sujets majeurs de notre séance plénière.

Je vous souhaite à toutes et tous des débats riches et apaisés, utile à la démocratie que nous voulons promouvoir.

Je vous remercie pour votre écoute.

Marie-Claude BRIET-CLEMONT

Présidente du CESER Grand Est | 13 juin 2024